

# APPEL À CANDIDATURES

## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DE NOGENT

### Préambule

Par décision en date du 28 février 2018, la Ville a décidé d'acquérir le bail commercial du local situé 44 rue des Héros Nogentais.

Elle a souhaité, par délibération du Conseil municipal du 4 novembre 2019, y créer une boutique éphémère.

### **Il est proposé une nouvelle période d'ouverture du 26 août 2024 au 19 janvier 2025**

L'objectif est de renforcer l'offre du centre-ville, en complément de l'offre déjà existante à proximité.

Les activités déjà représentées sont les suivantes : jouets, décoration, prêt à porter femme et enfant, bijouterie, chaussures, maroquinerie.

#### **1) Descriptif**

La boutique éphémère est située 44 rue des Héros Nogentais, au cœur du centre-ville. Elle propose un espace de vente et de stockage d'environ 35 m<sup>2</sup> à destination d'artisans, commerçants ou de créateurs. Elle est dotée d'une petite cave avec sanitaires. La visibilité du commerce est assurée par une vitrine de 6 mètres linéaires.

#### **2) Conditions et modalités de mise à disposition**

La boutique Ephémère est mise à disposition du lundi 10h au lundi suivant 10h. Les jours et horaires d'ouverture proposés sont : du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h.

L'occupation est prévue pour une durée d'une semaine ou deux semaines hors semaines festives.

Il est autorisé la présence de deux occupants (exceptionnellement trois) sous condition de présentation de deux ou trois dossiers. Chaque occupant sera signataire d'une convention.

Le preneur ne peut sous-louer ou prêter les lieux, même temporairement, en totalité ou en partie sous quelque forme que ce soit. L'autorisation d'occupation des lieux a un caractère précaire.

### 3) Redevance d'occupation –

Les tarifs fixés par le Conseil municipal du 3 octobre 2023, sont les suivants :

Nombre de preneurs par semaine	Semaines classiques		Semaines festives :	Semaines creuses :	
	1 semaine	2 semaines	1 semaine De la deuxième semaine de décembre à la fin de la semaine de Noël	1 semaine De la semaine du jour de l'an à la fin de la 2ème semaine des soldes d'hiver  De la semaine du 15 juillet à la semaine précédant la rentrée scolaire	2 semaines Du jour de l'an à la fin de la 2ème semaine des soldes d'hiver  De la semaine du 15 juillet à la semaine précédant la rentrée scolaire
1 preneur	350€	700 €	450€	220€	400 €
2 preneurs	200€	375 €	250€	125€	250 €
3 preneurs	150 €	280 €	200 €	100 €	200 €

Le paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public s'effectuera au moment de la signature de la convention ou par virement au Trésor public sous réception d'un avis à payer.

### 4) Critères de sélection des offres

Les demandes seront traitées en fonction des critères suivants :

- 1-Priorité accordée à l'artisanat,
- 2-Diversité de l'offre proposée en particulier au regard de l'existant dans le centre-ville,
- 3-Qualité esthétique des objets proposés.
- 4-Dernière période d'exposition à la boutique éphémère de Nogent sur Marne

Les candidatures seront examinées par un comité composé d'élus délégués au commerce et d'agents concernés par la promotion du commerce.

Une liste sera établie par le comité qui fera appel aux candidats par ordre de sélection.

**Les dossiers incomplets ou remis hors délais ne seront pas traités.**

Les candidats seront informés des suites données à leur dossier au plus tard le 27 mai pour les exposants du mois d'août et septembre 2024 qui seront traités en priorité pour leur permettre de s'organiser en conséquence. Tous les candidats auront reçu une réponse avant le 15 juin 2024.

### 5) Dossiers de candidatures –

Chaque candidat devra remettre sous forme de fichier PDF:

- 1 extrait K bis datant de moins de 3 mois ou attestation d'inscription au répertoire SIRENE,
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité,
- 1 RIB correspondant précisément au chèque qui sera donné en paiement,
- La fiche de candidature, jointe au dossier, complétée.

Ainsi que 4 photographies (maximum 1Mo) des articles/créations proposés à la vente

Les dossiers seront transmis par mail à : [manager.centre-ville@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:manager.centre-ville@ville-nogentsurmarne.fr)

Pendant la consultation, des informations pourront être sollicitées à l'adresse suivante : [manager.centre-ville@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:manager.centre-ville@ville-nogentsurmarne.fr)

**La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 26 avril 2024 à 17h**



## FICHE DE CANDIDATURE – BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Nom de l'entreprise : .....

N° de SIRET .....

Raison sociale de l'entreprise : .....

Nom du gérant : .....

Adresse du gérant.....

Téléphone.....

Mail.....

Dernière exposition à la boutique (s'il y a lieu).....

Co-exposant (e) souhaitée :   oui                   Nom si identifié (e) :  
  non                   Le dossier de ce co-exposant devra également nous parvenir

### **Semaines sollicitées :**

Merci de sélectionner plusieurs périodes possibles par ordre de préférence

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Description détaillée des articles /créations :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Pourquoi souhaitez-vous vous implanter dans la boutique éphémère ?

.....  
.....  
.....